

ORTHOPÉDAGOGUE

Statut : Poste de remplacement (35h/semaine)
Lieu de travail : Établissement Sieur-de-Coulonge
Supérieur immédiat : Madame Julie Martin

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'orthopédiste comporte plus spécifiquement d'une part, le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement des élèves qui représentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage ainsi que l'identification de leurs besoins et de leurs capacités, d'autre part, la conception et la réalisation de programmes de rééducation visant à corriger des difficultés d'apprentissage sur le plan des habiletés cognitives ou des compétences ; ainsi qu'un rôle-conseil et de soutien auprès des enseignantes et enseignants et des autres intervenantes et intervenants scolaires

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

L'orthopédiste participe à l'élaboration et la mise en application du plan de travail du service d'orthopédie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il procède à l'évaluation des difficultés d'apprentissage de l'élève en recueillant de l'information auprès des intervenantes et intervenants et des parents, en l'observant dans différentes situations et en utilisant les tests appropriés.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il accompagne et conseille les autres intervenantes et intervenants scolaires et les parents d'élèves en difficulté d'apprentissage; elle ou il leur propose des stratégies pour faciliter la

TRAITEMENT

Selon la convention collective en vigueur
(43 765 \$ à 80 572 \$ annuellement)

DATE D'ENTRÉE

Dès que possible

HORAIRE DE TRAVAIL

Lundi au vendredi 8h à 16h.

DATE LIMITE DU CONCOURS.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre exposant les motifs de votre candidature, en indiquant le numéro de concours **ORTHOPÉDAGOGUE_01-2019** au :

Service des ressources humaines, CSHBO
331, rue du Couvent, Maniwaki (Québec) J9E 1H5

Télécopieur : 819 449-2636

Courriel : rhumaines_cv@csbbo.qc.ca

démarche d'apprentissage ; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il conçoit et adapte du matériel en fonction des besoins et des capacités de l'élève; elle ou il peut regrouper les élèves présentant des difficultés communes et rencontre ces groupes dans des activités spécifiques ; elle ou il peut privilégier des rencontres individuelles pour certains élèves ; elle ou il peut aussi choisir d'intervenir auprès de ces élèves à l'intérieur de la classe; elle ou il analyse et évalue les progrès de l'élève.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.
Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les règles définies par la commission scolaire.

Elle ou il fait la rédaction des notes évolutives de ses suivis ainsi que le bilan des interventions et en fait l'évaluation.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment :

- En adaptation scolaire ;
- En orthopédie.

**Veillez prendre note que les personnes dont la candidature sera retenue devront se soumettre obligatoirement à une enquête d'antécédents judiciaires*

NOTE : Seules les personnes dont les candidatures auront été retenues seront contactées

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est engagée dans un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. De plus, les personnes ayant besoin d'accommodements lors du processus de sélection sont invitées à nous en faire part.